

L'ECHO



de Hauteville



N° 66
Avril 2019

Concert annuel des

Mi La Mi

2^{ème} partie chœur Croque-Lune



Le samedi 11 mai 2019 à 17h
Halle Sport et Culture de La Roche
Bar-sandwichs dès 16h



Achat d'un nouveau véhicule utilitaire et rénovation de l'abri-bus

Après une soirée à la salle Otavela au début janvier 2019, un automobiliste a malencontreusement endommagé l'abri-bus, le véhicule communal ainsi que le bus scolaire. Suite à une expertise, le véhicule communal a été déclaré hors d'usage. Etant donné qu'un véhicule est indispensable au bon fonctionnement de l'édilité, l'exécutif a demandé plusieurs offres et a opté pour l'achat d'une jeep pick-up. Quant à l'abri-bus, il a été rénové par l'entreprise Jean Barras de Botterens.



Nouveau véhicule utilitaire de la commune, un Mitsubishi L200



Active depuis le 1^{er} janvier 2018, la corporation Berra-Gibloux est née de la fusion des corporations forestières de la Berra et du triage forestier du Gibloux. Le périmètre regroupe les forêts publiques et privées des communes suivantes ainsi que l'Etat de Fribourg:

- Riaz
- Marsens
- Echarlens
- Sorens
- Pont-en-Ogoz
- Forêts domaniales de l'Etat de Fribourg, secteur le Gottu et Russille
- Corbières
- Hauteville
- La Roche
- Pont-la-Ville

La corporation forestière fait partie de l'arrondissement forestier 3, qui regroupe l'entier du district de la Gruyère. Celui-ci est divisé en 10 corporations de triage forestier.

La corporation forestière a pour but de faciliter et d'améliorer la gestion des forêts appartenant à chacun de ses membres, ainsi que les propriétaires privés. Depuis sa création, elle fonctionne en gestion commune. Dans ce système, chaque membre reste propriétaire de ces surfaces et participe au frais de fonctionnement de la corporation selon sa surface forestière.



Surface forestière

| | | |
|------------------------------|------------|------|
| Surface totale: | 2'723.3 ha | |
| Surface de forêts publiques: | 1'892.8 ha | 70 % |
| Surface de forêts privées: | 830.5 ha | 30 % |

Surface de forêts protectrices

| | |
|-----------------------------|----------|
| Surface totale: | 1'465 ha |
| Secteur rive droite du lac: | 1'350 ha |
| Secteur rive gauche du lac: | 115 ha |

Répartition en pourcent

| | |
|----------------------|------|
| Forêts protectrices: | 54 % |
| Autres fonctions: | 46 % |

Accroissement: Volume de bois en m³ produit annuellement par la forêt

- Secteur rive droite du lac: 8,4 m³ / ha / an
- Secteur rive gauche du lac: 9,3 m³ / ha / an

Possibilité totale

Volume potentiellement exploitable annuellement, en pratiquant une gestion durable, calculé selon l'accroissement: 16'594 m³ / an

Volume exploité réellement: 13'500 m³ pour la saison 2018/2019

Travaux exécutés par l'équipe de la corporation

- Exploitation de bois
- Soins aux jeunes peuplements
- Génie forestier
- Entretien des chemins et de la desserte forestière
- Constructions d'ouvrages en bois (tables, bancs, barrières, couverts...)
- Travaux d'abattages spéciaux, démontage d'arbres sur pied en zone urbaine



De gauche à droite: Guillaume Remy (forestier-bûcheron), Claude Bussard (machiniste), Ambroise Repond (apprenti), Claude Gremaud (forestier-bûcheron), Patrick Ecoffey (garde-forestier), Nathan Dey (apprenti), Vincent Barraud (forestier-bûcheron), Frédéric Piller (contremaître-forestier) et Alexandre Magnin (garde-forestier). Manque: Joël Repond (forestier-bûcheron).

Invitation

Visite du chalet des Récards d'En Haut

La famille Pasquier associée à la commune d'Hauteville se font un plaisir d'inviter la population d'Hauteville à venir visiter le chalet «des Recards d'En Haut» qui a été entièrement rénové durant l'année 2018,

**le samedi 1^{er} juin 2019
de 10h00 à 14h00**

Pendant la visite, vous aurez la possibilité de déguster une soupe de chalet. Le Conseil communal se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer pour partager un moment convivial.



Bourses d'études et d'apprentissage

Comme annoncé lors de l'assemblée de décembre 2018 et au vu du bon résultat des comptes 2018, **le Conseil communal d'Hauteville a décidé d'allouer en fin d'année scolaire, à tous les apprenti-e-s et étudiant-e-s de la commune âgées de moins de 25 ans, une bourse d'étude de CHF 200.-**. Cette bourse est versée sans condition de ressources des parents.

Demande pour l'obtention de la bourse communale

La demande doit être présentée à l'administration communale, au plus tard jusqu'au 30 septembre 2019, accompagnée :

- de l'attention de formation année 2018-2019;
- d'un numéro IBAN de compte postal ou bancaire.

La bourse est versée en une fois, à la fin de l'année scolaire. Les apprenti-e-s et étudiant-e-s majeur-e-s doivent se présenter personnellement à l'administration communale.

Traversée du passage piéton au centre du village

Cette année, l'organisation des patrouilleurs scolaires a changé. En effet, pour les parents bénévoles, il ne s'agit plus de patrouiller mais d'accompagner les enfants pour traverser le passage piéton en toute sécurité. **Fini les duos, les palettes et les tranches horaires de trente minutes**. Selon un horaire établi, les enfants viennent par tranche de dix minutes, soit pour prendre le bus scolaire, soit pour aller à l'école d'Hauteville. Ce nouveau système fonctionne bien, les enfants ont pris le pli. Et quel gain de temps pour tous les bénévoles!

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour venir nous aider. Si vous habitez dans le haut du village, sentez-vous concernés! Notre organisation fonctionne grâce au dévouement de chacun. Tout le monde doit y prendre part. Engager dix minutes par semaine n'est pas grand-chose mais garantit la sécurité de nos enfants.

Bien sûr, un immense merci à tous ceux qui participent déjà et un merci tout spécial aux parents du bas du village qui eux aussi nous soutiennent.

Si vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas à contacter l'administration communale. Toute personne est la bienvenue.

Les horaires de la traversée du passage piéton sont 7h20 à 7h30 // 7h45 à 7h55 // 11h30 à 11h40 // 13h10 à 13h20 // 13h30 à 13h40 // 15h25 à 15h35 tous les jours de la semaine, sauf mercredi après-midi.

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Hauteville
sont convoqués en assemblée ordinaire le

lundi 20 mai 2019, à 20h00 à la salle OTAVELA

TRACTANDA

1. Approbation du PV de l'assemblée du 17 décembre 2018

Il peut être consulté au bureau communal ou téléchargé sur le site Internet de la commune

2. Comptes de fonctionnement et des investissements 2018

2.1. Présentation

2.2. Rapport de la commission financière
sur la base de l'organe de révision

2.3. Approbation

3. Budget des investissements 2019 – complément

3.1. Achat d'un véhicule utilitaire

3.2. Financement – Rapport de la commission financière – Approbation

4. Règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires: présentation et approbation

5. Divers

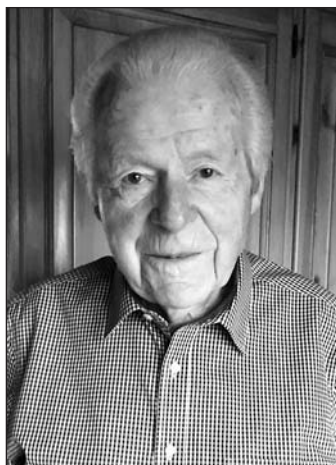
Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Conseil communal

Etienne Schouwey a fêté ses 90 ans !

Etienne Schouwey est né à la ferme de la Bahy, à Hauteville, le 3 janvier 1929. C'est dans son village natal qu'il passe toute son enfance et sa jeunesse. Par la suite, il quitte son village pour aller travailler à Granges (canton de Soleure) dans le secteur de l'horlogerie. Comme tout bon gruérien, il revient s'installer dans son village d'origine et termine sa carrière professionnelle à Fribourg. En 1994, il prend une retraite bien méritée en compagnie de son épouse Yvette.

Une délégation du Conseil communal s'est rendu à son domicile pour lui remettre un cadeau et lui adresser au nom de toute la population ses meilleurs vœux.



| RÉSULTAT COMPTES 2018 | COMPTES 2018 | | BUDGET 2018 | |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Charges | Produits | Charges | Produits |
| COMPTE DE FONCTIONNEMENT | | | | |
| 0. Administration | 801'267.05 | 500'082.60 | 788'359.00 | 491'609.00 |
| 1. Ordre public | 71'368.05 | 48'110.25 | 73'686.00 | 46'320.00 |
| 2. Enseignement et formation | 830'927.30 | 131'496.30 | 832'823.00 | 111'187.00 |
| 3. Culte, culture et loisirs | 50'402.20 | | 53'144.00 | |
| 4. Santé | 195'959.20 | 451.30 | 218'516.00 | 4'500.00 |
| 5. Affaires sociales | 352'557.15 | 856.40 | 337'936.00 | 700.00 |
| 6. Routes et chemins | 135'838.25 | 1'935.60 | 135'142.00 | |
| 7. Eau, environnement et aménag. | 240'109.95 | 220'728.15 | 229'196.00 | 192'285.00 |
| 8. Agriculture, forêts, tourisme | 117'688.75 | 8'775.60 | 47'502.00 | |
| 9. Finances, impôts et immeubles | 715'712.25 | 2'621'372.41 | 476'214.00 | 2'208'947.00 |
| Totaux | 3'511'830.15 | 3'533'808.61 | 3'192'518.00 | 3'055'548.00 |
| Rés. compte de fonctionnement | 21'978.46 | | | 136'970.00 |
| COMPTE DES INVESTISSEMENTS | | | | |
| 0. Administration | 6'304.45 | | 8'000.00 | |
| 1. Ordre public | | | | |
| 2. Enseignement et formation | 1'822.35 | 17'785.15 | 5'000.00 | |
| 3. Culte, culture et loisirs | | | | |
| 4. Santé | | | | |
| 5. Affaires sociales | | | | |
| 6. Routes et chemins | 36'100.45 | | 38'200.00 | |
| 7. Eau, environnement et aménag. | 63'538.80 | 7'200.00 | 277'000.00 | 74'250.00 |
| 8. Agriculture, forêts, tourisme | 38'335.00 | 33'962.75 | 32'241.00 | 12'221.00 |
| 9. Finances, impôts et immeubles | 216'518.15 | 106'400.00 | 246'850.00 | 135'000.00 |
| Totaux | 362'619.20 | 165'347.90 | 607'291.00 | 221'471.00 |
| Rés. compte des investissements | | 197'271.30 | | 385'820.00 |

A la source de votre énergie

www.gruyere-energie.ch

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



Investissez aujourd'hui dans une installation solaire photovoltaïque ! GESA vous propose une solution clé en main !



**ÉTUDE DE FAISABILITÉ
ET DEVIS**



**INSTALLATION
ET MISE EN SERVICE**



MAINTENANCE

Retrouvez toutes nos offres sur : www.gruyere-energie.ch

Contact : T 026 919 23 23 - office@gruyere-energie.ch

 **GESA**
ÉNERGIES DURABLES

Un savoir-faire de
GRUYÈRE ÉNERGIE SA



Concept communal en faveur des seniors

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement de la politique «**Senior+**» de notre canton, les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. La loi sur les seniors (LSen) précise que les communes ont jusqu'en 2021 pour élaborer des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des seniors.

Comment en est-on arrivé à cette exigence cantonale? Pour faire simple, le nombre de personnes âgées de plus de huitante ans va doubler d'ici 2030. Or, il ne sera pas possible de doubler les offres médico-sociales telles que les EMS en particulier. La solution passe donc par une amélioration de la qualité de vie des seniors afin de retarder toute prise en charge médico-sociale (soins à domicile et/ou EMS). Les communes doivent donc apporter des réponses concrètes dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, de la participation à la vie en société, de la santé au sens large, afin de favoriser l'autonomie la plus longue possible de nos aînés.

Face au besoin de développer des solutions originales pour soutenir le maintien à domicile et au souhait d'intégrer les personnes âgées dans les processus décisionnels, les communes gruériennes vont mettre en place des commissions seniors qui auront pour tâches de concrétiser la politique de la vieillesse dans son ensemble et de mettre en place des mesures concrètes en faveur des seniors.

Les domaines prioritaires d'intervention sont:

- les infrastructures, l'habitat et les services;
- l'accompagnement social;
- la vie associative et communautaire;
- l'information et la communication;
- le développement personnel.

Dans ces domaines, la commune est la mieux placée pour renforcer ou développer l'existant! L'activité des commissions seniors se concentrera autour du recensement de l'existant, de la compréhension des besoins des aînés et l'élaboration de propositions aux communes.

Si vous vous sentez intéressé-e-s par la politique communale en faveur des aînés, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'administration communale. **Les commissions seniors ont besoin de vous!**



Menuiserie
François Passaplan

Charpente - Rénovation

☎ 026 915 17 77

1648 Hauteville

Auberge du Lion-d'Or



Le Ruz - 1648 Hauteville

☎ 026 915 15 51

Restauration soignée
Vins de choix

Fermé le lundi et le mardi

Paysages & Jardins Morel sàrl



Plantations - Taille - Entretien
Aménagements - Pierres naturelles

Kevin Morel, route d'Impart 45
1648 Hauteville - 079 916 08 94

www.paysages-jardins-morel.ch



**Marc-André
Rochat**

Conseiller en assurances
T 026 916 10 67, M 079 449 19 18
marcandre.rochat@mobilriere.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly
mobilriere.ch

la Mobilrière

885954

Judith Ruppen
Hauteville

entre de bonnes mains

En toute situation qui vous empêche de vous sentir bien (douleurs, maladies, accidents, stress...) je vous propose:
Quantum Entrainement™ (Dr. Kinslow)
Reconnection® (Dr. Pearl)
pour ouvrir le chemin vers la guérison
www.entre-de-bonnes-mains.ch

026 915 28 74
079 913 55 60

Coiffure Béatrice

COIFFURE DAMES ET MESSIEURS

NOUVEAU à Hauteville

026 912 38 90

079 537 85 39

SUR RENDEZ-VOUS

Béatrice Brodard, Rte de la Fin 42, 1648 Hauteville

Information sur la qualité de l'eau potable du réseau

Bases légales: Article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016. Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

Information: L'eau du réseau est analysée périodiquement par le laboratoire cantonal à Fribourg, suite aux prélèvements effectués à la station de pompage du Tavalet, au réservoir de Bonne Fontaine avant et après UV et chez deux abonnés. Sur la base des rapports d'analyse du **21 mars 2018** et du **8 novembre 2018** du laboratoire cantonal, nous vous informons des résultats ci-dessous.

Contexte: Ces prélèvements ont été effectués dans le cadre de l'autocontrôle. Conditions météo: **12.03.19:** dernières 24 heures: pluie, fonte des neiges; 2-5 j. avant le prélèvement: légères pluies. **05.11.19:** dernières 24 heures: sec; 2-5 jours avant le prélèvement: légères pluies.

Qualité microbiologique et chimique: Sur la base des prélèvements effectués le **12 mars 2018** et le **5 novembre 2018**, tous les échantillons analysés correspondaient aux normes.

Dureté totale de l'eau: La dureté totale de l'eau varie entre **16.7** et **34.6** degrés français, ce qui donne une eau moyennement douce à dure. Une eau peut être classée de la manière suivante:

| <i>Dureté totale en mmol/l</i> | <i>Appréciation</i> | <i>Dureté totale en °F</i> | <i>Dosage poudre à lessive</i> |
|--------------------------------|---------------------|----------------------------|--------------------------------|
| 0 – 0.7 | très douce | 0 – 7 | – – – |
| 0.7 – 1.5 | douce | 7 – 15 | – – |
| 1.5 – 2.5 | moyennement douce | 15 – 25 | – |
| 2.5 – 3.2 | assez dure | 25 – 32 | + |
| 3.2 – 4.2 | dure | 32 – 42 | ++ |
| au-dessus de 4.2 | très dure | au-dessus de 42 | +++ |

La dureté totale de l'eau varie en fonction de la quantité d'eau fournie par la source de la Tsabier, dont l'eau est plus douce que celle provenant du puits du Tavalet.

Teneur en nitrate: La teneur en nitrate est de 2 à 11 mg/l. (tolérance 40 mg/l)

Provenance de l'eau: L'eau provient de la source de la Tsabier et du puits du Tavalet.

Traitement: L'eau est désinfectée par UV (ultra violet) uniquement. Elle ne subit aucune adjonction et n'est pas filtrée.

Conclusion: Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons prélevés en **2018** sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable.

Sources privées: Les bases légales dans le règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11): **Art. 16** Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP): 'Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

Art.19 Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP): 'La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. **Pour les petits distributeurs, deux analyses par an sont exigées.**

Renseignements supplémentaires: Pascal Morel, Rte d'Impart 45, 1648 Hauteville, fontainier communal, au 079.836.89.19 ou par e-mail: p.morel@websud.ch



Vous rêvez de votre propre logement ? Nous vous offrons de solides fondations.

Exaucez votre rêve et accédez à la propriété grâce à un partenaire équitable et digne de confiance. Nous vous conseillons personnellement et établirons ensemble un plan de financement durable, répondant à vos souhaits personnels et à votre situation actuelle. Mieux vaut donc en parler avec nous dès aujourd'hui. www.raiffeisen.ch/hypotheques

Banque Raiffeisen du Gibloux à Hauteville

Tél. 026 915 60 30

Lundi et jeudi: 08h30 - 11h00

Mardi et vendredi: 16h00 - 18h00

RAIFFEISEN

Abyss Festival 2019

Toute l'équipe de l'Abyss Festival a décidé de remettre la compresse pour vous concocter une 3^{ème} édition encore plus riche et surprenante. Notre manifestation s'est dotée d'une solide réputation en seulement deux éditions, c'est pourquoi nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. Déplacé en juin pour diverses raisons, le festival se déroulera sur 3 jours au lieu de 2 précédemment. Pour profiter du crépuscule de juin et du lac, la **nouvelle soirée du jeudi** sera placée sous le signe de la convivialité avec DJ all style, bars, snack, divertissements et entrée gratuite. Le vendredi et samedi feront la part belle au son Rock et Métal avec 18 groupes encore plus motivés que jamais. Profitez-en pour passer un super moment avec l'offre pass deux jours pour **citoyens d'Hauteville!**

Des entrées pour les deux jours du festival seront à vendre au **secrétariat communal** d'Hauteville, dès le 1^{er} mai 2019, au prix de **CHF 20.-** au lieu du tarif normal à **CHF 45.-**.

Le **vendredi 28 juin**, ouverture des portes à 17h00. Le **samedi 29 juin**, ouverture des portes à 11h00 pour celles et ceux qui veulent profiter des stands nourriture et boissons avant d'attaquer un **après-midi aux tonalités rock**. Une rampe de skate ouverte à tous sera à nouveau à disposition, pour ceux à qui le rock'n'roll ne suffirait pas!



Numéros utilesTél.Fax

| | | |
|--|--------------------|---------------|
| Secrétariat communal | 026.915.92.00 | |
| lundi: 15h00-18h30 | jeudi: 08h00-11h00 | |
| mardi: 14h00-16h00 | ou sur rendez-vous | |
| e-mail: secretariat@hauteville.ch – caisse@hauteville.ch | | |
| controle.habitant@hauteville.ch | | |
| internet: www.hauteville.ch | | |
| Contrôle des habitants | 026 915 92 02 | |
| Caisse communale | 026 915 92 01 | |
| Salle du conseil (lundi 18h30 - 20h00) | 026 915 92 02 | |
| Syndic (Bernard Bapst) | 079 292 50 57 | |
| Ecole d'Hauteville | 026 915 27 98 | |
| Accueil extrascolaire | 079 899 99 38 | |
| Complexe communale (salles de classe) | 026 915 23 03 | |
| Ecole de Corbières | 026 915 06 31 | |
| Ecole de Villarvolard | 026 915 32 09 | |
| Etat civil – Bulle | 026 305 75 50 | 026 305 75 51 |
| Agent AVS (Claudia Kolly) | 026 915 92 02 | |
| Commandant du feu (118) | 026 915 00 74 | |
| Commandant du feu | 079 792 44 05 | |
| Cure de Bulle | 026 919 61 00 | |
| Cure de Bulle (urgences) | 079 649 60 84 | |
| Assistante pastorale (Marie-Jocelyne Pittet) | 026 921 31 17 | |
| Hôpital / Ambulance | 026 919 91 11 | |
| Médecin de garde | 026 350 11 40 | |
| Pharmacie de service | 026 912 33 00 | |
| Banque Raiffeisen | 026 915 60 30 | |

Publication / Rédaction

La rédaction remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Commune de Hauteville – **Rédaction de l'Echo**
Raiffeisen IBAN CH22 8015 5000 0030 4217 1

Responsable de rédaction:

Bernard Bapst
079 292 50 57
bernard.bapst@ezv.admin.ch

Rédacteur:

Jean-Marie Castella
079 328 16 37
jm.castella@parvis.ch

Vos informations sont les bienvenues!